

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

LIGNEREUIL

### PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec  
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000<sup>ème</sup>



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS  
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200  
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR  
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



#### Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Cavité
- Nouvelle construction
- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

#### Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Np : Secteur de la zone naturelle correspondant aux parcs des Châteaux

#### Éléments à protéger

- Éléments de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Éléments à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : chemin
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine naturel à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : fossé

#### Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

#### Zone inondable

- Zone inondable issue de données communales

#### Éléments de patrimoine

| Numéros | Désignation            |
|---------|------------------------|
| 1       | Chapelle               |
| 2       | Chapelle               |
| 3       | Niche murale           |
| 4       | Eglise                 |
| 5       | Château                |
| 6       | Dépendance remarquable |
| 7       | Calvaire               |
| 8       | Oratoire               |

